

*Nombre de Conseillers en
exercice : 29*

Séance du 11 OCTOBRE 2021 A 18H30

Présents à la séance : 26

L'An Deux Mil Vingt et Un, le 11 OCTOBRE A 18H30

*Extrait affiché le :
12 octobre 2021*

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire
De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2021

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme COÏS Magali, Mme TRIQUET Nadia,
M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël,
Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoint,
M. BREGEOT Claude, Mme ACCILI Micheline, Mme PIANT Noëlle,
Mme RAZNER Stéphanie, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine,
Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. ROMARY Fabrice,
M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. KIZILDAG Murat,
Mme DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole,
Mme SCHILLINGER Stella, Mme ELI Emilie, M. PIERRAT-LABOLLE Julien,
conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Adhésion au service de
paiement en ligne des recettes
Publiques locales« PayFiP»

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane à M. COLIN Joël

Absents excusés :

Mme DEL MASTRO Marie-Claire

M. BURGER Emmanuel

Secrétaire de séance : M. PIERRAT-LABOLLE Julien.

N° 79/2021

Sur proposition de Monsieur Bernard RAMBOURG, Adjoint Délégué, le Conseil Municipal présent
et représenté :

- **Décide** unanimement de la mise en place du service de paiement en ligne des recettes publiques
locales « PayFiP» proposé par la Direction Générale des Finances Publiques tel qu'il est détaillé
dans le projet de convention joint à la convocation,
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'adhésion ainsi que tout
document administratif s'y rapportant,

La convention est conclue pour une durée indéterminée. Elle peut être résiliée à tout moment par
l'une ou l'autre des parties avec un préavis de deux mois.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,